



Arrondissement de Pontarlier

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER****Séance du 13 janvier 2023***L'an deux mille vingt-trois et le treize janvier à vingt heures.**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.**Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Léonie Schneiter, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.**Procuration : Aline Carrière à Marie Destaing, Madeleine Chapellier à Guillaume Bouhin, Frédéric Dole à Léonie Schneiter. Frédéric Garreau à Thierry Vuittenez.**Secrétaire de séance : Caroline Blain**Le Maire déclare la séance ouverte.**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.***Délibération n° 2023-01-005****OBJET : Création de la Commission de Délégation de Service Public.**

Le Maire précise que dans le cadre des commandes publiques, il convient de mettre en place une Commission de Délégation de Service Public dont la mission est :

- d'examiner les candidatures (garanties professionnelles et financières, respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public) ;
- dresser la liste des candidats admis à présenter une offre ;
- analyser les offres, émettre un avis et dresser un procès-verbal d'analyse des offres ;
- émettre un avis sur tout projet d'avenant entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5%.

Le Maire indique que pour les communes de moins de 3500 habitants cette commission est composée d'un président, le Maire et de trois membres titulaires et de trois membres suppléants.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valident les membres de la commission comme suit :

Président : Marc SAULNIER

Membres titulaires : Nathalie SIEVERT, Olivier REGNIER, Guillaume BOUHIN

Membres suppléants : Thierry VUITTENEZ, Norbert PECOT, François GARCIA

- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,  
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 19/01/2023

Reçu en préfecture le 19/01/2023

Publié le

ID : 025-200068401-20230113-2023\_01\_005-DE

